



info@objectifclimat.ch

Lausanne, le 20 février 2024

Aux membres du Groupe Ensemble à Gauche et POP (EP)

Selon le GIEC, « les incidences du changement climatique devraient (...) créer de nouvelles poches de pauvreté dans les pays développés »

- **Inégalités de santé** : Les personnes les plus pauvres ont un état général de santé plus dégradé, ce qui les rend vulnérables face aux pics de pollution, aux canicules et aux vagues de froid. L'accès à la santé et à la prévention est aussi plus difficile pour les personnes les plus marginalisées. Les inégalités de santé initiales aggravent ainsi les risques liés au changement climatique.
- **Inégalités de logement** : Les personnes qui souffrent de précarité énergétique sont plus vulnérables aux canicules, aux vagues de froid et aux intempéries
- **Inégalités d'accès à la nature** : Les populations les plus pauvres vivant en ville ont un accès à la nature limité. En cas d'événements météorologiques extrêmes ou des pics de pollution, elles n'ont pas les moyens de partir. De plus, certains quartiers de centres urbains sont victimes d'îlots de chaleur urbains : les températures y sont plus élevées. L'absence d'espaces verts, de végétation et de point d'eau rend les fortes chaleurs encore plus difficiles à supporter.
- **Accès à l'eau** : en cas de fortes chaleurs, l'accès à l'eau devient une question vitale pour les populations les plus précaires, notamment les personnes mal-logées, les personnes sans domicile fixe, les gens du voyages et les exilé·e·s.

Source : [OXFAM Climat d'inégalités - Rapport 2020](#)

Question au Groupe Ensemble à Gauche et POP (EP)

Pensez-vous que les ZAD sont LA solution pour le logement des précaires climatiques ?